

## Rapport scientifique final

### Introduction

Le programme AGON a étudié les « Disputes, querelles, controverses » et autres polémiques dans la première modernité, en France et en Angleterre. Cela, dans des champs très variés, aussi bien littéraire (par exemple la querelle d'*Alceste*), que scientifique (la querelle du vide), artistique (beaux-arts — querelle du coloris — mais aussi musique — querelle des Bouffons), ou philosophique (par exemple entre Suarez et Hobbes), etc. La chronologie choisie ne fixait pas de cadre rigide : cela permettait de retourner aux querelles religieuses de la Renaissance ou d'envisager l'héritage de la scolastique, et faisait en même temps apparaître que la Révolution française a constitué, pour la France mais aussi pour l'Angleterre, un moment de rupture dans les pratiques de la dispute. Le but n'était pas tant de faire l'histoire des querelles de la première modernité que de montrer leur dynamique interne, leurs interactions, et les modalités de reconfiguration des savoirs auxquelles elles ont conduit. Ces conflits étaient étudiés comme l'un des points d'entrée privilégiés pour aborder les questions de création à l'époque moderne, en particulier dans le domaine des *belles lettres*, et pour repenser des questions d'histoire intellectuelle ayant trait aussi bien aux pratiques discursives et artistiques qu'à la constitution des champs du savoir.

Cette pluridisciplinarité revendiquée nous a permis de construire un projet collaboratif, rassemblant des spécialistes des disciplines concernées. Cette pluridisciplinarité est devenue véritablement interdisciplinarité au cours de l'avancement du projet. Elle procédait directement de notre objet d'étude, de deux façons. D'une part parce que les querelles et leurs enjeux se croisaient fréquemment : ainsi l'on rencontrait souvent les mêmes figures d'une polémique à l'autre (Boileau, Voltaire, Pope, etc.) ; parfois les modes d'exposition se répondaient (le parallèle, la comparaison, etc.) ; parfois encore les mêmes institutions se retrouvaient prises dans les débats (les Académies, la Sorbonne, etc.) ; parfois enfin plusieurs querelles distinctes pouvaient surgir au sein d'une même grande querelle (par exemple celle des Anciens et les Modernes). D'autre part, des constantes se dégagnaient peu à peu, qui faisaient d'une querelle en histoire des sciences ou en lettres des objets moins hétérogènes qu'on ne pourrait le supposer : les croisements n'étaient alors pas seulement thématiques mais relevaient des procédures discursives (modalités rhétoriques, déclenchement de la querelle, diffusion de celle-ci, recours à l'imprimé, genre impliqué dans la querelle, etc.), et plus largement des façons de se quereller.

La méthode adoptée, empirique et comparatiste, a permis de dégager des principes d'analyse — non selon l'hypothèse d'une histoire orientée de l'époque moderne, qui progresserait vers la somme du savoir que pourrait constituer l'*Encyclopédie* par exemple, mais selon un examen précis des contextes et des conditions de développement de ces disputes. Dans ce cadre, est apparue l'importance de partir des concepts endogènes, tels qu'ils se déployaient dans les discours contemporains. Cet empirisme rigoureux fait apparaître à la fois la diversité et la généralité des conflits intellectuels de l'époque. D'autre part, la démarche comparatiste reposait à la fois sur les objets d'étude, qui relèvent de champs hétérogènes, mais également sur la comparaison entre la France et l'Angleterre. Celle-ci a permis de comprendre des interrogations parallèles (par exemple autour de la naissance du roman ou autour des pratiques théâtrales), et d'approcher les interactions entre ces deux aires intellectuelles, par le biais de traductions ou de conflits transnationaux. Ce comparatisme a été élargi, dans la dernière phase de la recherche, en direction des Pays-Bas (Brétéché 2016), de l'Italie ou encore de l'Espagne (Hermant 2016). C'était préfigurer ainsi la deuxième phase de ce projet.

La nature des manifestations scientifiques a été définie selon ce principe d'empirisme. Elle a inclus des séminaires réguliers et des journées d'étude (voir la liste exhaustive en annexe ainsi que sur le site, avec des comptes rendus), tournés vers des cas d'études, des « dossiers » dont beaucoup sont venus alimenter la banque de données que nous avons construite, et avec invitation de chercheurs extérieurs au groupe initial (qui, pour certains, s'y sont alors agrégés). Elle a inclus trois grands colloques (début, milieu, fin) pour des analyses sur des questions synthétiques : qu'est-ce que la dispute ? comment agit-elle sur la création ? Comment s'achèvent les querelles ?

Lorsque nous avons entamé nos travaux, il existait peu d'études transversales sur les disputes. Celles qui existaient étaient étroites, portant sur une période spécifique dans une tradition nationale (Fereyrolles 2006), ou sur un genre littéraire (Hénin 2008), ou alors elles étaient très générales (Prochasson et Rasmussen 2007). Dans certains domaines de l'histoire des sciences (De Raymond 1982, Shapin et Schaffer 1985), des arts (Fabiano 2005) ou de la philosophie (Mazauric 1998), des études s'étaient portées sur des querelles spécifiques, mais l'originalité de notre approche a tenu dans un double comparatisme — entre traditions nationales d'une part, entre disciplines de l'autre — qui a permis d'ouvrir les champs de l'analyse, de faire apparaître les principes de fonctionnement des querelles et donc des débats dans la République des Lettres, et de montrer la pertinence des analyses comparatistes et interdisciplinaires pour écrire l'histoire intellectuelle.

---

<sup>1</sup> Voir les interventions de Marion Brétéché, d'Héloïse Hermant et de Gisèle Venet au cours du séminaire histoire et poétique des querelles

## 1. Acquis empirique

La méthode empirique, en travaillant sur des cas, a permis de constituer un répertoire des disputes de l'époque moderne, une banque de données, mise en ligne et entièrement accessible (« open access »), et qui rassemble à ce jour une centaine de querelles (<http://base-agon.paris-sorbonne.fr/>). Elle est appelée à continuer de grossir. Elle indique les connexions entre querelles, ce qui met en perspective chaque querelle individuelle non pas uniquement par rapport à sa résolution éventuelle, mais par rapport à ses enjeux manifestes et sous-jacents. Conçue pour une interrogation détaillée, elle permet d'identifier précisément les recoupements et les croisements, dans les acteurs, les dates mais aussi dans les thématiques des querelles. Pour une autre part, les publications réalisées sous forme d'ouvrages thématiques, et dont la structure n'est à dessein jamais historique afin de ne pas céder à la tentation de la téléologie, font apparaître le *dissensus* comme un phénomène général des disciplines intellectuelles, et peut-être même comme leur condition d'existence.

## 2. Acquis notionnels

### i) Lexique de la dispute

La collecte d'études précises de querelles a amené à identifier un certain nombre de constantes, au premier rang desquelles figure la question du lexique. La constitution d'un lexique propre à la dispute fait intervenir le plus souvent un registre guerrier. C'est ainsi que dans la langue française, l'on passait de la querelle à la controverse, à la polémique, à la dispute, voire à la « guerre », en maniant l'insulte, le blasphème, quand ce n'était pas l'épée, variété que l'on retrouve également dans la langue anglaise, même si les termes sont parfois mobilisés de façon différente (la *querelle* des Anciens et des Modernes est par exemple plus souvent connue, à cause de Swift, comme la *battle of the books* : Swift 1704). Le terme de « querelle » implique une situation de « plainte » (c'est le sens premier du mot en latin) contre un abus, suivi d'une réplique, et d'un échange d'arguments. L'examen des termes révèle alors des nuances (contexte religieux plus net dans le blasphème ou la controverse, règles rhétoriques plus prégnantes dans des contextes de dispute hérités de la *disputatio*, etc.), mais atteste que le cadre est bien commun. D'autant que, au fil des analyses, ce vocabulaire s'est avéré, tant dans le discours critique que dans le discours des participants, souvent interchangeable. Il ne s'agit donc pas tant d'un flou dans la maîtrise des concepts que d'une diffusion générale de ces manifestations de *dissensus* dans la culture de l'époque, et de la nécessité de varier les concepts pour en rendre compte.

### ii) poétique de la querelle

L'analyse du déroulement discursif des disputes a permis d'en dégager une ou des poétiques. Certains genres favorisent l'expression du *dissensus*, soit par leur diffusion, soit par leur facilité d'accès, soit encore par leur apparente simplicité. On pense par exemple à la *Lettre* qui sert d'adresse antagoniste, et donc à la *Réponse* qui marque véritablement le début du conflit, puisqu'elle marque la reconnaissance d'un affront. Le *pamphlet* est bien entendu source majeure de développement des querelles (faisant apparaître ici le lien avec le genre de la satire). Les *essais*, les *discours*, les *défenses* ou les *parallèles*, voire les *digressions*, sont encore autant de lieux rhétoriques de constitution de cette poétique de la querelle qui a émergé de notre étude, qu'il s'agisse de sciences ou de lettres, qu'il s'agisse de musique ou d'architecture.

### iii) constitution d'une histoire matérielle de la querelle

Cette poétique de la querelle n'est jamais abstraite. Tout d'abord parce que l'on en vient souvent aux coups et aux blessures, voire, parfois, à la mort des protagonistes, dans les formes ritualisées du duel par exemple. D'autre part, parce que toutes ces formes poétiques de la querelle mettent en jeu non seulement des publications dont la matérialité fait partie du développement des querelles, mais encore parce que chacune d'entre elles s'inscrit dans un univers à la fois imaginaire et concret, qui lui permet de prendre son essor. De la bibliothèque de Swift où les ouvrages se livrent bataille aux rixes survenues au théâtre, des épées ou des pistolets des assaillants aux pamphlets publiés par différentes corporations d'imprimeurs, la dispute donne matière à une véritable histoire matérielle, dont illustrations et tableaux gardent souvent la trace. La base de données en répertorie les éléments en matière d'histoire de la publication, et est appelée à s'enrichir en images.

### 3. Constats scientifiques

Les constats scientifiques que l'on esquisse ici, mais dont les ouvrages publiés rendent plus nettement compte, relèvent de la nature de la dispute, de son fonctionnement interne, de son inscription dans la culture d'une époque, et de son rapport avec la question, qui donnait forme à ce programme, de la création.

#### a) querelles

##### *i) temporalité spécifique des querelles*

Considérées comme des moments d'affrontements circonscrits, les querelles ont une temporalité spécifique, initiée par la mise en opposition de protagonistes, en général par la déclaration de l'un des protagonistes qu'il y a eu affront. Les querelles surviennent dans des moments de crise politique ou institutionnelle, mais aussi dans des périodes d'émergence de concepts ou d'esthétiques neufs, qu'elles contribuent à spécifier. Si leur déroulement suit un processus relativement homogène, fait de discours et de contre-discours, d'interventions dans l'espace public par des figures d'autorité ou par des institutions, de publications et de diffusion de celles-ci, les querelles se terminent en revanche de façon variée. Sans vouloir ici les répertorier ni les classer, notons que la fin des querelles peut aller de l'abandon ou de l'épuisement de celles-ci, à la mort des protagonistes dans un combat réglé (« vider une querelle »), en passant, cas le plus fréquent, par l'intervention d'une autorité. Mais une querelle peut toujours resurgir, se métamorphosant parfois : c'est le cas des « grandes » querelles, comme la querelle des femmes (Maclean 2013) ou la querelle du merveilleux (Gély 2016) ; c'est le cas des querelles que l'on retrouve de part et d'autre de la Manche, comme la, ou plutôt les querelles du théâtre (Lecerle 2016).

##### *ii) espaces institutionnels*

Le différend entretient un rapport à la loi, qui s'exprime dans la nécessité, souvent exprimée, pas toujours résolue, d'un règlement devant une autorité qui va trancher le conflit. C'est alors que des espaces institutionnels propices sont mis en jeu, selon les cas et les domaines : l'académie, l'université, la censure, le pouvoir royal, le tribunal, etc. Le rôle de ces institutions fait apparaître que la querelle peut être considérée comme écart par rapport au pouvoir ou remise en cause de celui-ci, mais également comme lutte pour la légitimation. D'autant que l'un des protagonistes peut vouloir interrompre la querelle en ayant recours à des procédures ou des tribunaux différents, donc des pouvoirs différents, ce qui peut avoir pour effet de déplacer les enjeux et les débats (ainsi de Pascal dans sa controverse avec le Père Noël autour de la querelle du vide : Pécharman 2016). Ce qui conduit à insister sur la centralité des querelles pour une compréhension des *belles lettres* de l'époque moderne.

##### *iii) fonctionnement en réseau*

Les disputes s'inscrivent souvent dans des réseaux, balisant de proche en proche des intersections dans les grands débats qui agitent la république des lettres (la querelle du roman, à la croisée de la querelle du merveilleux et de la querelle des anciens et des modernes par exemple). Ces réseaux ne sont pas seulement le fruit d'une circulation des idées, mais s'incarnent dans des individus que l'on retrouve d'une dispute à l'autre (ainsi de Boileau dans l'exemple précédent, de Pope ou de Voltaire). Les institutions qui statuent sur ces querelles font aussi figure de liens entre les disputes concernées. La dimension comparée entre la France, où diverses académies interviennent, et l'Angleterre où il n'existe pas d'institution comparable, est à cet égard éclairante.

##### *iv) querelles comme indices révélateurs de formation des disciplines*

Dans un environnement intellectuel où les frontières entre disciplines sont encore mouvantes, où les institutions elles-mêmes sont sujettes à évolution ou en création, les différends sont des moments de constitution, de légitimation ou d'ébranlement des partages disciplinaires. Ainsi de la musique, qui n'est pas une discipline constituée mais qui s'affirme comme champ disciplinaire à la faveur de différentes querelles (musique italienne et musique française, anciens et modernes, querelle des Bouffons ; Psychoyou 2016a et 2016b). Les disputes sont aussi des moments où des enjeux plus profonds peuvent s'exprimer au travers d'un conflit circonscrit : ainsi de la querelle du vide où transparaissent des interrogations cruciales sur la foi et la politique.

##### *v) multiplication des querelles à l'ère de l'imprimé*

Les disputes modernes apparaissaient comme intimement liées à l'imprimé. Dans leur poétique même, on l'a vu. Par les relais entre disputes orales et publication écrite. Par les modes de circulation et de lecture enfin : elles reposent sur des réseaux de distribution des textes (qu'il s'agisse des imprimeurs ou des périodiques) qui alimentent le conflit. Les possibilités offertes par les imprimeurs, la facilité de distribution des pamphlets et libelles, le développement de la presse périodique en France au XVII<sup>e</sup> siècle et en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle constituent autant de facteurs dans le développement des

querelles et qui montrent qu'un espace public se forme à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et fait résonner les débats au-delà des cercles des protagonistes (Tadié 2013).

#### **b) relations entre querelles et création**

On entendra ici « création » non seulement comme production (d'objets, d'idées, de savoirs) mais plus précisément comme : production d'objets, d'idées ou de savoirs qui apparaissent comme des nouveautés ou des innovations. Dès lors, on distingue deux sortes de configurations, à quoi s'ajoutent deux remarques concernant la spécificité de certains objets.

##### *i) Créations et disputes : la question de la légitimation.*

L'apparition d'une innovation déclenche des controverses qui portent sur sa légitimation. On peut considérer ce fait comme une règle très générale. Cela dans le court terme. Sur une plus longue durée, des différences apparaissent entre des ordres de disputes (voir § 5). La légitimation du nouveau s'impose comme l'issue d'une quelle lorsque des expériences répétées permettent, dans l'ordre scientifique, d'en valider la pertinence : ainsi de la querelle du vide ou de celle de l'inoculation. En revanche, dans le domaine des opinions (esthétiques, philosophiques, religieuses), le « nouveau » reste objet de débats sans fin proprement dite : ainsi de la répétition des querelles entre tenants des Anciens et Modernes (dont la querelle académique des années 1687 : voir Bullard et Tadié 2016). Cela, alors même que des enjeux d'innovation acquièrent peu à peu leur légitimité dans les pratiques : ainsi des genres « modernes » du roman et de l'opéra. Cette légitimité apparaît dès lors comme le résultat d'un rapport de forces dans leur légitimation, et réciproquement, des objets apparemment consensuels peuvent se trouver remis en débat (querelle d'Homère par ex.). On peut dire, par-delà les différences de domaines concernés, que les querelles sont bien des conflits de légitimation.

##### *ii) Les querelles comme sources de création.*

Des œuvres comme *Les Provinciales* ou *La Lettre à d'Alembert* en France, ou encore *A Tale of a Tub* en Angleterre, suffisent à montrer que les disputes provoquent la production de textes neufs qui peuvent devenir à leur tour des modèles de pratiques nouvelles. Ainsi *Les Provinciales*, si elles n'inaugurent pas le genre de la lettre de querelle, lui donnent une visibilité sans précédent et un modèle d'écriture (Cantillon 2013). Plus largement, les querelles peuvent marquer la mise en place de paradigmes nouveaux qui conquièrent ensuite le rang de références dominantes : le cas du roman évoqué ci-dessus en est un exemple typique.

##### *iii) Le cas spécifique du théâtre.*

Il est manifeste que la création théâtrale est un des domaines privilégiés de la controverse. Cela, à deux échelons : par les disputes sur le théâtre et sa légitimité d'une part (voir les diverses « querelles du théâtre » : Goodman et al. 2014) et d'autre part par les disputes sur la façon légitime de l'exercer et d'en définir les genres, même lorsque sa légitimité est reconnue (querelle du *Cid* par exemple, mais encore querelles de *Phèdre*, d'*Alceste*, etc.). À cela, deux raisons. L'une tient au caractère d'événements publics des spectacles dramatiques, qui ont, par leur nature même, toujours attiré une attention particulière des pouvoirs et des instances de censure. L'autre tient au rôle de modèle qui lui est dévolu, et en particulier à la tragédie, tout au long de la première modernité, par la référence à la *Poétique* d'Aristote mais aussi, ensuite, dans les réflexions esthétiques de Du Bos ou encore de Baumgarten. Le théâtre apparaît ainsi comme la pierre de touche des querelles esthétiques, tant pour ce qui concerne la poétique que pour ce qui touche au goût en général et, de là, à ses implications éthiques (voir les débats sur l'immoralité de Chimène, ou encore sur la vanité de la punition de Don Juan et donc le caractère libertin de cette pièce et ses implications politiques et institutionnelles).

##### *iv) La création théâtrale comme outil heuristique privilégié.*

En retour, la création théâtrale constitue un moyen de créer des situations expérimentales pour l'analyse des disputes. En effet, par sa nature même, le théâtre relève de l'agôn, de l'échange d'arguments opposés. Créer des situations théâtrales offre donc une occasion de découvrir « à chaud », par la performance, des traits qui ne sont pas toujours perceptibles à l'analyse textuelle. Tel que, entre autres, la sédimentation des tensions dans la dynamique même des conflits, qui aboutit à durcir les positions, et la présence d'un auditoire, qui reconfigure, par ses réactions, la performance de la querelle. Cette démarche qui relève de la « recherche-action » a été une des innovations de l'enquête AGON (voir § 4).

#### **4. Innovations : réalisations scénographiques de querelles**

L'un des axes de réflexion de notre programme a mis en lumière l'importance du théâtre, à la fois comme lieu privilégié de déroulement des querelles et comme principe de compréhension des mécanismes de la dispute. Nous avons développé des actions innovantes dans deux directions, de façon à faire apparaître les liens profonds qui pouvaient unir théâtre et disputes.

#### i) colloque-festival

La première action nous a conduit à mêler, dans une formule originale, travail universitaire et représentation théâtrale, dans un « colloque-festival » où interagissaient communications scientifiques et performances dramatiques, comédiens et universitaires. Les projets dramatiques y ont été conçus comme des modes d'interprétation et de réflexion sur la dispute. Il s'agissait de développer une analyse selon deux axes complémentaires :

- une réflexion sur l'objet théâtral, dans une perspective d'histoire du théâtre, de dramaturgie et d'esthétique (en quoi les scènes de dispute permettent-elles de mieux appréhender l'objet théâtral à l'époque moderne, en France et en Grande-Bretagne ?) ;
- une réflexion sur les modes d'expression du conflit en général au travers de ses représentations scéniques (en quoi le théâtre offre-t-il un objet propice pour observer les modes d'expression et de résolution du conflit, voire pour proposer un modèle ou construire une théorie de la dispute à l'époque moderne ?).

Nous avons ainsi mis en exergue les enjeux principaux de la dispute au théâtre (enjeux idéologiques – politiques ou religieux –, génériques et esthétiques) mais aussi ses modalités d'expression (violence physique dans le cas du duel par exemple, ou verbale pour ce qui est de l'injure ou de l'insulte). L'idée principale était de redécouvrir, par une recherche sur la performance, certaines formes oubliées comme mode d'expression du conflit (la marionnette, la bataille comme genre musical, le lien entre escrime et danse notamment) et de porter à la scène des pièces ou extraits de pièces jamais reprises depuis la période de leur création. La publication du colloque-festival inclut les articles issus des présentations académiques ainsi que les concerts, mises en scènes et chorégraphies créés pour cette occasion. L'ensemble constitue le 3<sup>e</sup> numéro de la revue bilingue et multimédia, *Arrêt sur scène / Scene focus* (Hostiou et Vasset 2014).

#### ii) création théâtrale

La deuxième action théâtrale a consisté en un travail avec une compagnie d'Oxford, le *Pegasus Theatre*. Il s'agissait d'une expérience théâtrale fondée sur la discussion, l'improvisation, la répétition et la réflexion collective sur les querelles, à la fois historiques et contemporaines. Le but de cette création était de retravailler et de déplacer les thèmes du programme de recherche vers le langage théâtral contemporain, sans perdre la perspective conférée par l'époque de la première modernité. Le point de départ tenait dans une querelle de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, concernant les pouvoirs de l'imagination, que le travail théâtral a enchaîné dans une histoire contemporaine, située entre l'Afghanistan et Oxford, entre cour de récréation et tribunal, entre justice et revanche.

Ce travail d'ateliers a trouvé son aboutissement dans un spectacle conçu et écrit par Wes Williams, du programme AGON, et Angharad Arnott Phillips, Youth Arts Co-ordinator du Pegasus Theatre. Intitulé *Dream On!* ce spectacle explorait les façons dont naissent les disputes, les querelles et les controverses, les moyens de les résoudre, ou au contraire de les démultiplier par la force de l'imagination et le pouvoir particulier des rêves.

On trouvera un rapport complet sur cette action sur le site du programme AGON.

### 5. Effets sur la recherche en SHS

#### i) Refondre l'histoire des idées.

Par rapport aux habitudes de l'histoire des idées, l'étude des querelles modifie deux perspectives (Viala 2013). D'une part, elle permet de dresser sur des critères endogènes le constat de ce qui est réellement objet des débats majeurs en chaque période et en chaque lieu. Elle évite donc les effets courants de téléologie, la tentation de décider que telle idée était un enjeu majeur à telle ou telle époque parce qu'elle est devenue ensuite une question importante. Par exemple, la place prise par Pascal dans l'histoire littéraire et philosophique a installé l'habitude de considérer que les controverses sur la grâce constituaient un foyer principal des débats des années 1650 ; or l'inventaire des disputes de ce temps fait percevoir que les affrontements des Jésuites et de l'Université en matière d'enseignement l'étaient au moins autant. D'autre part, elle permet de constater que les débats d'idées appartiennent à des chaînes d'actions qui les englobent et les dépassent. Par exemple la querelle des Bouffons montre que les questions d'esthétique (harmonie ou mélodie ?) s'insèrent dans des rivalités qui, d'un côté, engagent des enjeux concrets tels que savoir qui sera le fournisseur attitré d'une troupe avec les recettes et le prestige que cela procure, et de l'autre engagent une image de ce que peut être le « goût français », et donc le prestige politique de la nation. En de tels cas, les idées (la grâce, l'art) apparaissent autant comme des moyens ou des outils dans la définition de hiérarchies sociales, esthétiques, intellectuelles que comme des fins en elles-mêmes. On pourrait dire que l'analyse des querelles incite à renverser les perspectives : les actions qui entourent les querelles ne sont pas de simples « contextes » mais bien des

objets à part entière, dont les disputes constituent un aspect. Dès lors, ces rapports sociaux de positions, hiérarchies, prestige, légitimité, réputation, honneur même, apparaissent au centre des affrontements, et l'histoire des idées doit se faire autant sociale que littéraire et philosophique.

ii) *L'histoire des querelles : un point de départ.*

La conséquence de ce qui précède est que l'histoire des querelles ne représente pas une fin, encore moins une fin en soi, mais bien un point de départ. On dira – sans aucun esprit de système — que des disciplines comme l'histoire du livre, l'histoire des sciences, et l'histoire dans son ensemble, mais aussi la philosophie, les lettres – au sens global du terme — et la sociologie — au sens global aussi, incluant la psychologie sociale — pourraient prendre pour point de départ l'état des conflits en chaque moment et espace qu'elles envisagent. Il s'agirait alors d'un autre renversement de perspective : la dispute n'explique pas mais *révèle* un état du champ intellectuel, plus largement, du champ culturel et social, ainsi que du domaine juridique et judiciaire, où les lois sont censées être les mêmes pour tous mais donnent lieu à des conflits à la fois sur leurs conceptions et sur leurs interprétations (Biet et Schifano 2003).

iii) *Assumer le dissensus*

Ce qui implique de mettre à distance certaines habitudes héritées de l'université de la III<sup>e</sup> République – ou de la version affadée qui en a été mise en place après 1945 — et, dans la lignée de Lucien Febvre notamment (Febvre 1943), d'admettre que l'histoire intellectuelle ne se lit pas comme un progrès de la raison et des « Lumières » — héritage aussi, d'une certaine façon, de Kant — mais que le *dissensus* est chose inéluctable, empiriquement constatable à toutes les périodes et épistémologiquement salubre. En d'autres termes, que ce ne sont pas les idées qui mènent le monde et que donc les affrontements d'idées ne peuvent trouver leurs issues dans des propositions rationnelles mais n'ont d'issues que provisoires et instables selon l'état des rapports de forces dont ils sont une des manifestations. De la sorte, il apparaît utile de reconsidérer d'un côté, dans l'ordre philosophique, la revendication d'universalité de certaines idées ou concepts, de l'autre, dans l'ordre sociologique, l'idée même d'équilibres harmonieux. Or le domaine épistémologique concerné ici, les SHS, est celui des sciences que l'on peut dire « relatives » (ou : des savoirs relatifs). Les querelles révèlent qu'on peut y établir des constantes dans l'analyse des conflits et non des valeurs transcendantes éternelles, ce qui réactive aussi les interrogations anthropologiques. On se reportera au point 3 i. ci-dessus pour distinguer, car toutes les querelles ne sont pas identiques, les enjeux qui concernent des savoirs stables et la difficulté de leur établissement et de leur acceptation (par exemple la querelle du vide) et tous les autres domaines (esthétique et éthique, incluant en celui-ci le politique) où l'instabilité et la stabilisation momentanée sont la règle. En résumé, les querelles invitent les « sciences relatives » à assumer pleinement leur relativité, et à se tenir en alerte à l'égard de l'idéalisme et du positivisme. De la sorte, ce sont non seulement des *dissensus* entre disciplines qui apparaissent, mais aussi des clivages à l'intérieur même des disciplines.

## Références

Biet, Christian, et Laurence Schifano, 2003. *Représentations du procès. Droit, théâtre, littérature, cinéma*, Nanterre, Université Paris X-Nanterre.

Brétéché, Marion, 2016. « Cabale dans la librairie. Polémiques journalistiques et prolétariat de plume à La Haye dans les années 1730 » in Jeanne-Marie-Hostiou et Alexis Tadié (eds), *Dispute et Création en Europe à l'époque moderne*. Paris, Classiques Garnier.

Bullard, Paddy et Alexis Tadié (eds), 2016. *Ancients and Moderns in Europe : Comparative Perspectives*. Oxford, The Voltaire Foundation.

Cantillon, Alain, 2013. « Querelles, exhibitions et vérité : le cas Blaise Pascal » dans *Le temps des querelles*. Numéro sous la direction de Jeanne-Marie Hostiou et Alain Viala. *Littératures classiques*, 2013 / 2 (N° 81), p. 63-77.

De Raymond, Jean-François, 1982. *La Querelle de l'inoculation ou Préhistoire de la vaccination*, Paris, Vrin.

Fabiano, Andrea (éd.), 2005. *La « Querelle des Bouffons » dans la vie culturelle française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, « Sciences de la musique ».

Febvre, Lucien, 1941. « Littérature et vie sociale : un renoncement ? » in *Annales d'histoire sociale*, Volume 3, Numéro 3, p. 113-117.

Ferreyrolles, Gérard (éd.), 2006. « La Polémique au XVII<sup>e</sup> siècle », *Littératures classiques*, n° 59.

- Gély, Véronique, 2016. « La 'dispute sur l'emploi de la fable' : la fiction en cause » in Jeanne-Marie-Hostiou et Alexis Tadié (eds), *Dispute et Création en Europe à l'époque moderne*. Paris, Classiques Garnier.
- Goodman, Jessica, Jeanne-Marie Hostiou, Stéphanie Loncle et Marine Roussillon (éds.), 2014. *Les Théâtres institutionnels au prisme de leurs querelles (1660-1848)*, *Revue d'Histoire du théâtre*.
- Hénin, Emmanuelle (éd.), 2008. *Les Querelles dramatiques à l'âge classique (XVII-XVIII siècle)*, Leuven, Peeters.
- Hermant, Héloïse, 2016. « Une querelle peut en cacher d'autres : agôn, création et reconfigurations politiques et culturelles dans la polémique contre les *validos* de la régente Mariana de Austria (1668-1677) » in Jeanne-Marie-Hostiou et Alexis Tadié (eds), *Dispute et Création en Europe à l'époque moderne*. Paris, Classiques Garnier.
- Hostiou, Jeanne-Marie et Sophie Vasset (eds.), 2014. *Arrêt sur scène / Scene Focus*. N° 3. [http://www.ircl.cnrs.fr/francais/arret\\_scene/arret\\_scene\\_focus\\_3\\_2014.htm](http://www.ircl.cnrs.fr/francais/arret_scene/arret_scene_focus_3_2014.htm)
- Lecerle, François, 2016. « L'émergence d'une « querelle du théâtre » en France et l'implication des dramaturges » in Jeanne-Marie-Hostiou et Alexis Tadié (eds), *Dispute et Création en Europe à l'époque moderne*. Paris, Classiques Garnier.
- Maclean, Ian, 2013. « La querelle des femmes en France et en Angleterre de 1615 à 1632 : conjoncture et structures » in *Le temps des querelles*. Numéro sous la direction de Jeanne-Marie Hostiou et Alai Viala. *Littératures classiques*, 2013/2 (N° 81), p. 147-171.
- Mazauric, Simone, 1998. *Gassendi, Pascal et la querelle du vide*, Paris P.U.F.
- Pécharman, Martine, 2016. « De la controverse aux règles de la méthode de discussion : la métamorphose pascalienne de la dispute sur le vide » in Anne-Lise Rey et Alexis Tadié (eds). *Le Dissensus : Construction d'un territoire épistémologique commun*. Numéro spécial de revue.
- Prochasson, Christophe et Anne Rasmussen (eds.), 2007. *Comment on se dispute. Les formes de la controverse*. *Mil Neuf Cent*. 2007/1 (n° 25).
- Psychoyou, Theodora, 2016a. « Ancients and Moderns, Italians and French: the 17<sup>th</sup>-century Quarrel over music, its status and transformations » in Bullard, Paddy et Alexis Tadié (eds). 2016. *Ancients and Moderns in Europe : Comparative Perspectives*. Oxford, The Voltaire Foundation.
- . 2016b. « La musique des Modernes et l'opposition entre théorie et pratique en France au XVII<sup>e</sup> siècle » in Jeanne-Marie-Hostiou et Alexis Tadié (eds), *Dispute et Création en Europe à l'époque moderne*. Paris, Classiques Garnier.
- Shapin, Steven et Schaffer, Simon, 1985. *Leviathan and the Air-Pump : Hobbes, Boyle, and the Experimental Life*, Princeton, N.J., Princeton University Press.
- Swift, Jonathan, 1704. *A Tale of a Tub. Written for the Universal Improvement of Mankind. To Which is Added, an Account of a Battel between the Antient and Modern Books in St. James's Library*, London, Printed for John Nutt, near Stationers-Hall. (publié avec *A Discourse Concerning the Mechanical Operation of The Spirit. In a Letter to a Friend*). Cinquième édition publiée en 1710.
- Tadié, Alexis, 2013. « The Networks of Quarrels: the Strange Case of Peter Anthony Motteux » in *Etudes Anglaises*, 2013/2, p. 147-160.
- Viala, Alain. 2013. « Un temps de querelles » in *Le temps des querelles*. Numéro sous la direction de Jeanne-Marie Hostiou et Alai Viala. *Littératures classiques*, 2013/2 (N° 81), p. 5-22.